



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 13 du 23 janvier 2023

- Spécial -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

SOMMAIRE

n° 13 du 23 janvier 2023

SPÉCIAL

DRAAF

Arrêté 2023/DRAAF/n°9 du 18 janvier 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration (CSA) unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire

Direction Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

ARRÊTE 2023/DRAAF/ 9 du **18 JAN. 2023**
**portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration (CSA)
unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire**

Le directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2022 modifié portant institution et composition des comités sociaux d'administration relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 5 Janvier 2023 portant création et composition du comité social d'administration unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté du 5 Janvier 2023 portant désignation des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants des personnels au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration (CSA) unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire à l'issue des résultats des élections professionnelles 2022 ;

Vu le procès-verbal du bureau de vote électronique du comité social d'administration (CSA) unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire du 8 décembre 2022 ;

Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales,

ARRETE :

Article 1^{er}

Il est créé auprès du directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire une formation spécialisée du comité social d'administration (CSA) unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire ayant compétence dans le cadre du titre III du décret du 20 novembre 2020 susvisé, dans les conditions prévues par l'article 3 du décret du 7 juin 2022 susvisé, pour connaître les questions intéressant tout ou partie des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles des Pays de la Loire.

Article 2

La formation spécialisée est présidée par le président du comité social d'administration (CSA) unique régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire, le directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire ou son représentant.

Les représentants du personnel sont désignés comme suit (par ordre protocolaire) :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
L'Elan Commun (CGT Agri, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, SUD RURAL Territoires)	1. Mme ROBERT Caroline (Infirmière – EPLEFPA Le Mans)	10.M MONCELET Sylvain (PLPA-EPLEFPA Angers le Fresne)
	2.M LORY Emmanuel (PLPA – EPLEFPA Laval)	11.Mme BAZIN Anne (PCEA – EPLEFPA Nantes)
	3. Mme BOUGET Valérie (PLPA-EPLEFPA Luçon Pétré)	12.Mme BURON Anaïs (agent contractuel sur budget- EPLEFPA Montreuil Bellay)
	4.Mme LABIDOIRE Eliane (CPE – EPLEFPA Nantes Gd Blottereau)	13.M COULON Emmanuel (PLPA – EPLEFPA Le Mans)
	5. M ASTIER Eric (PLPA – EPLEFPA Brette les Pins)	14.Mme BRETON Cécile (CPE – EPLEFPA Montreuil Bellay)
	6.M SORLUT Patrice (PCEA – EPLEFPA La Roche s/yon)	15.Mme DELORD Géraldine (Adjointe administrative- EPLEFPA Haut Anjou)
	7. M VIGNER Yoann (PCEA – EPLEFPA Laval)	16.Mme POIRSON Julie Anne (PLPA-EPLEFPA Montreuil Bellay)
	8. M NOUCHY Thierry (agent contractuel sur budget – EPLEFPA Le Mans)	17.Mme GASNIER Nathalie (CPE-EPLEFPA Le Mans)
	9.Mme FONTAINE Camille (ACEN – EPLEFPA Fontenay le Comte)	18.Mme TRONCHET Hélène (secrétaire administrative – EPLEFPA Laval)
UNSA Fonction Publique	1. Mme METAIS Patricia (agent contractuel sur budget- CFPPA La Roche sur Yon)	2. Mme BAËS Catherine (adjointe administrative- LEGTA Fontenay le Comte)

Article 3

Le mandat des représentants des personnels, titulaires et suppléants, entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il est mis fin, à cette même date, au mandat des représentants des personnels désignés par décision relative à la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail régional de l'enseignement agricole des Pays de la Loire en date du 24/09/2021, abrogée à cette même date.

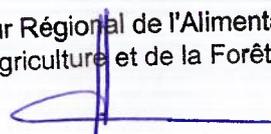
Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Pays de la Loire.

Fait le

18 JAN. 2023

Le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt


Armand SANSÉAU

